



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/(S-XXIII)/L.6/Add.2
9 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Vingt-troisième session extraordinaire, troisième partie
Genève, 3-10 octobre 2006
Point 7 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA VINGT-TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE**

tenue au Palais des Nations à Genève,
du 3 au 10 octobre 2006

Rapporteur: M. Levan Lomidze (Géorgie)

L'harmonisation dans l'optique du développement

Orateurs:

Le Ministre du commerce
du Ghana

Le Secrétaire chargé de
la politique économique
de l'Argentine

Le Secrétaire général de
la CNUCED

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être communiquée au plus tard le **mardi 17 octobre 2006** à la

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8106, télécopieur: 917 0056,
téléphone: 917 1437.

L'HARMONISATION DES STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT ET DES PROCESSUS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX DANS L'OPTIQUE DU DÉVELOPPEMENT

(Sous-thème 2)

1. Le **Ministre du commerce du Ghana** a mis en lumière plusieurs éléments fondamentaux pour permettre aux pays en développement de sortir de la pauvreté et a examiné comment ils interféraient avec la notion de cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques internationaux. Tout d'abord, le manque de cohérence limitait très sérieusement la capacité des pays en développement à appliquer des politiques de croissance. Il fallait considérer deux types de processus. Il existait les processus fondés sur les règles qui, par essence, étaient limitatifs et ménageaient peu de marge d'action, mais il existait aussi d'autres processus économiques qui ne créaient pas de limitations et donnaient suffisamment de marge aux pays en développement pour élaborer leurs propres stratégies nationales de développement. À cet égard, il incombait aux pays en développement de faire preuve de la clairvoyance requise pour proposer des politiques novatrices. La question de l'innovation politique était étroitement liée à la réforme des politiques qui était essentielle pour que les pays en développement puissent profiter de la dynamique à l'œuvre dans l'environnement international. Un autre facteur capital était le rôle joué par les capitaux privés étrangers. C'était l'investissement qui engendrait la croissance, et l'Afrique restait le continent le plus pauvre faute de pouvoir attirer suffisamment de capitaux. Le fait que l'Afrique ne mobilise que 2 % environ des flux d'IED était un défi pour la CNUCED qui avait un rôle central à jouer pour aider les pays en développement à trouver une solution à ce problème.

2. L'entrepreneuriat et le développement des entreprises étaient indissociables de l'investissement et de la croissance. La CNUCED avait déjà pris l'initiative dans ce domaine, en particulier par l'intermédiaire du programme EMPRETEC, et le représentant demandait que les initiatives de ce type soient renforcées. Le développement des exportations était un autre facteur indispensable au succès. Comme les marchés africains étaient très limités, il fallait explorer les possibilités offertes par les marchés mondiaux. L'intégration régionale et le développement des exportations étaient liés, et il n'était pas certain que les pays en développement soient limités lorsqu'ils définissaient les programmes et les protocoles régionaux. Enfin, s'agissant de la relation entre aide et développement, tout l'intérêt de l'aide était précisément d'aider les pays

à se développer; or, pour cela, il fallait que les pays en développement amènent leurs partenaires à orienter leurs programmes de manière à les aider à développer leurs capacités de production pour qu'ils puissent profiter des possibilités s'offrant à eux sur les marchés mondiaux. Le rôle de la CNUCED était d'aider les pays en développement à élaborer leurs politiques. Au Ghana, l'Initiative PPTE avait illustré comment des choix politiques judicieux avaient été un facteur de transformation.

3. Toutes les discussions menées dans le cadre de la troisième partie de l'examen à mi-parcours auraient un impact sur la douzième session de la Conférence qui se tiendrait au Ghana en 2008. Le représentant a fait savoir au Conseil que d'importants préparatifs avaient déjà démarré au Ghana pour assurer le succès de la Conférence et, notamment, que plusieurs groupes de travail avaient été constitués en vue d'examiner des questions de fond essentielles. Il a invité tous les États membres ainsi que le secrétariat de la CNUCED à s'engager dans la préparation de la Conférence. Rappelant l'appui du Ghana à la douzième session de la Conférence en raison de la nécessité de trouver un nouveau paradigme pour tirer l'Afrique du sous-développement, il a insisté sur la nécessité d'engager certaines transformations structurelles à l'occasion de la douzième session de la Conférence, et a formé le vœu que, lors des prochains examens à mi-parcours, les débats seraient plus concrets que conceptuels.

4. Le **Secrétaire chargé de la politique économique de l'Argentine** a centré sa réflexion sur la capacité des pays d'adopter des politiques volontaristes et sur la façon dont ces politiques s'inscrivaient dans le contexte mondial. Le cas de l'Argentine et le redressement qu'elle a opéré après la crise économique de 2002 ont montré la nécessité d'associer les dimensions nationale et mondiale pour s'engager dans la voie d'une croissance à long terme tout en faisant face aux besoins à court terme. Les politiques à court terme devaient s'inscrire dans une stratégie à long terme. Les problèmes d'aujourd'hui étaient le résultat des décisions d'hier, et l'avenir dépendrait des décisions et des mesures qui étaient prises aujourd'hui. Les débats comme ceux qui se déroulaient dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la CNUCED contribuaient à ébaucher une vision de ce que serait l'avenir des pays, du système multilatéral et du monde.

5. L'expérience argentine mettait en lumière l'importance que les pays à revenu intermédiaire attachaient à l'analyse de la cohérence entre la dimension économique et la dimension sociale du développement. Durant les 25 dernières années, le pays avait pour ainsi dire stagné, avec

des taux moyens de croissance du PIB et de croissance démographique de 1 %. Or, dans ce même temps, il avait signé 19 accords avec le FMI. La nécessité d'adopter des politiques adaptées à la réalité de chaque pays prenait dès lors tout son sens. On avait cru que les flux de ressources extérieures pourraient compenser le manque d'épargne intérieure, mais cette politique avait entraîné une augmentation de la dette, provoqué des problèmes de taux de change et découragé la production nationale. La crise argentine avait été plus profonde que d'autres, mais la solution avait été trouvée plus rapidement et avait été plus durable. Des politiques économiques avaient été adoptées pour relancer la production, résorber les déficits et inverser la tendance en matière de sorties de capitaux, de baisse des réserves en devises et de hausse du chômage, l'objectif étant de passer d'une situation déficitaire à une situation excédentaire, tant au niveau du budget national que de la balance des paiements, afin de servir la dette sans nuire à la croissance économique. En conséquence, l'Argentine remplissait ses engagements, et ses indicateurs de la dette s'étaient améliorés. En outre, les excédents budgétaires étaient utilisés aussi bien pour corriger les inefficacités dans l'affectation des ressources que pour promouvoir le développement social et éviter ainsi la dégradation du climat social et les injustices qui étaient source de conflit. L'Argentine devait participer à la compétition non pas en s'appuyant sur une main-d'œuvre bon marché mais en mettant à profit les grandes compétences de sa population, l'éducation devant jouer un rôle fondamental dans cette démarche. Le pays mettait aussi l'accent sur la promotion de la science et de la technologie, sur la division régionale du travail et sur le développement des infrastructures dans le domaine de la communication, de l'énergie et des transports afin d'améliorer sa compétitivité. En bref, la compétitivité était considérée comme reposant sur les compétences, l'exploitation des avantages liés aux ressources naturelles, la diversification des sources d'énergie, et l'information et la créativité vus comme des produits.

6. Le paradigme productif avait évolué, le monde passant de la société industrielle à la société du savoir, et cela changeait les rapports entre les pays et soulevait un certain nombre d'enjeux. La mondialisation semblait concerner principalement le domaine financier, la mondialisation économique et la réduction de la pauvreté ayant été entravées par les subventions agricoles. Il convenait de s'attaquer résolument au paradoxe qui consistait d'une part à aider les pays à réduire leur pauvreté et de l'autre à verser des subventions agricoles. La mondialisation sociale, qui était naturellement difficile à mettre en œuvre, n'existait pas non plus. En outre, l'intégration régionale modifiait aussi sensiblement l'économie mondiale. Il fallait planifier les infrastructures

en fonction de l'évolution possible du commerce mondial dans un monde en mutation. En même temps, il ne fallait pas négliger les facteurs locaux, par exemple les produits reposant sur une forte identité culturelle. C'était dans ce contexte que l'Argentine avait adopté des mesures spécifiques, centrées sur une croissance économique associée au développement social. Enfin, la CNUCED avait un rôle capital à jouer étant donné que son mandat couvrait tous les aspects du développement, l'un des principaux étant l'architecture financière permettant d'assurer le développement durable.

7. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a apporté des précisions sur le cadre de référence dans lequel la CNUCED a replacé les questions et les difficultés soulevées lors des discussions qui ont eu lieu tout au long de l'examen à mi-parcours, particulièrement en ce qui concernait les effets inégaux de la mondialisation et la question essentielle de la cohérence entre les politiques nationales et les engagements internationaux ayant une incidence sur ces politiques. Si l'on excluait les preuves manifestes de la répartition inégale des avantages de la mondialisation, la CNUCED s'était intéressée à des menaces potentielles qui n'étaient peut-être pas aussi évidentes. Il ne fallait pas se préoccuper seulement des déséquilibres commerciaux actuels mais aussi des déséquilibres financiers ainsi que de la consommation et de l'épargne.

Les déséquilibres mondiaux actuels n'étaient pas tenables à long terme, et les risques accompagnant les processus d'ajustement auraient des effets négatifs pour tous les pays, et en particulier pour ceux dont la marge d'action était très étroite, à savoir les pays en développement et les PMA. La manière dont il serait procédé à ces ajustements se répercuterait sur la manière d'atteindre les OMD. De plus, rien n'indiquait que les négociations de Doha avaient des chances de sortir de l'impasse. Au fond, toute la discussion sur la mondialisation était centrée sur la création d'emplois productifs. La création d'emplois, le développement des entreprises, les industries créatives, les investissements productifs, la capacité de production et la formation de capital productif étaient toutes des questions liées entre elles. Dans ce contexte, tous les rapports de la CNUCED présentaient un point commun, mettant l'accent sur la promotion de la formation de capital productif. Ils sensibilisaient aussi le public aux questions touchant l'IED comme moyen de compléter l'épargne intérieure, aux questions financières et à la nouvelle géographie du commerce international.

8. Quel que soit le sujet du débat sur la mondialisation, on relevait une confiance dans la force des marchés et dans le système multilatéral. Les recommandations de la CNUCED au sujet des politiques publiques ne constituaient ni un renoncement au renforcement des règles du marché et des règles multilatérales, ni une défense du protectionnisme. La grande force du système multilatéral était qu'il reposait sur des règles et qu'il était transparent et non discriminatoire, et ces caractéristiques devaient être encore renforcées. Lors du débat sur la cohérence, il a été question de l'amélioration de l'environnement extérieur, mais il fallait examiner les besoins des pays en développement pour s'assurer qu'ils soient maîtres de la formulation de leurs politiques. Cela ne signifiait pas que le fait de participer à une organisation internationale empêchait un pays de définir sa politique nationale d'une manière indépendante, mais ce n'était pas sans incidence. La question qui se posait était de savoir comment les règles pouvaient aider les pays en développement à être plus à même d'élaborer leurs propres stratégies de développement. Naturellement, les règles ménageaient une certaine marge d'action; or, dans certains cas, les pays n'en avaient pas conscience.

9. La CNUCED s'était également employée à sensibiliser aux asymétries qui existaient entre les règles financières et commerciales. En matière commerciale, les règles multilatérales étaient bien définies et de nature juridique, et se prêtaient au recours au système de règlement des différends, mais il n'en allait pas de même du système financier. Les pays en développement n'avaient que peu de latitude dans les instances financières où les politiques financières et les ajustements étaient définis, alors que ces derniers pouvaient avoir des incidences considérables sur le commerce. Les travaux de la CNUCED avaient également attiré l'attention sur les effets sur le développement qu'avaient des questions concernant le renforcement des capacités, les difficultés en matière d'offre, la diversification, les problèmes liés à l'énergie, les industries nouvelles et dynamiques, les obstacles non tarifaires, le commerce des services et les migrations internationales. Enfin, en ce qui concerne l'aide pour le commerce, s'il n'était pas difficile de comprendre le contenu de cette initiative, c'était sa mise en œuvre effective qui importait le plus. Le renforcement des capacités était la tâche principale de la CNUCED, et le commerce était considéré par celle-ci comme un instrument de renforcement des stratégies de développement des pays. Il importerait que la CNUCED joue un rôle essentiel dans l'aide pour le commerce.

Résumé du Président

10. Il existait un large accord entre les délégations au sujet de la nécessité d'une plus grande cohérence, sur le plan du développement, entre les stratégies nationales de développement et les processus internationaux. Les pays en développement avaient entrepris toute une série de réformes économiques conformes à des stratégies de développement orthodoxes, mais les résultats obtenus avaient été mitigés et, dans de nombreux cas, les pays n'en avaient retiré aucun avantage. Cela démontrait qu'il n'existait pas une seule politique de développement convenant à tous et il était donc nécessaire de modifier l'orientation des politiques pour que les stratégies puissent être adaptées à la situation économique propre à chaque pays. Il a été souligné que les politiques devaient établir un équilibre entre l'équité sociale et l'efficacité économique.

11. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2006* avait attiré l'attention sur le débat concernant les avantages de politiques macroéconomiques orthodoxes axées principalement sur le marché, par opposition aux politiques hétérodoxes qui exigeaient une attitude plus volontariste de la part des gouvernements. L'expérience de nombreux pays, en particulier du Sud-Est asiatique, avait montré qu'il était possible d'adopter une démarche hybride. Les forces du marché devaient continuer à jouer un rôle important dans l'allocation efficace des ressources, mais cela ne suffisait pas à garantir un développement durable. Dans le contexte de la mondialisation et de la concurrence internationale, il était nécessaire d'intégrer des politiques commerciales et industrielles volontaristes dans les stratégies de développement, en mettant l'accent sur la formation de capital, le développement des capacités productives et la modernisation technologique. Dans cette optique, les pouvoirs publics devaient stimuler le dynamisme du secteur privé pour favoriser la croissance nationale, mais cela ne supposait pas des mesures interventionnistes. En ce qui concerne les technologies, une politique industrielle bien équilibrée devait favoriser la capacité à innover, et à concevoir et à mettre en œuvre les technologies appropriées. Les politiques devaient être axées sur le renforcement de l'économie intérieure, tout en maintenant une ouverture à l'égard de l'économie mondiale. Il importait également de veiller à ce que les économies soient moins vulnérables à des chocs extérieurs. De l'avis d'une délégation, la question essentielle était de déterminer les moyens qui permettaient aux pays en développement de choisir des politiques judicieuses sur la base d'analyses rigoureuses et de les faire appliquer par des institutions qui fonctionnaient bien.

12. De nombreuses délégations ont mentionné les asymétries qui affaiblissaient les règles multilatérales régissant le commerce et la finance dans le monde; elles favorisaient les intérêts des pays développés et entravaient une croissance économique soutenue. Ces asymétries résultaient principalement de l'absence de règles financières multilatérales et du fait que les règles commerciales étaient contraignantes pour tous les pays sur le plan juridique mais créaient plus de difficultés pour les pays en développement sur le plan économique. Eu égard à l'aspect systémique du débat relatif à la cohérence qui découlait du lien entre la libéralisation du commerce et les politiques monétaires et financières, il pouvait être nécessaire de réglementer les flux financiers internationaux en vue d'éviter leurs effets potentiellement nocifs sur d'autres flux économiques, tels que le commerce. Une autre asymétrie résultait du manque de capacités de négociation de nombreux pays en développement, ces derniers devant participer davantage à l'élaboration des règles. En conséquence, il était nécessaire d'atténuer les effets de ces asymétries, mais il convenait de déterminer comment le faire sans réduire la marge de manœuvre dont disposaient les pays en développement. La réponse à cette question était qu'il ne fallait pas modifier les structures existantes ni les remplacer, mais créer une marge d'ajustement compatible avec les besoins et les priorités de développement. Cela ne devait pas entraîner un renforcement du protectionnisme, car il était manifeste que le commerce pouvait favoriser le développement. Des règles internationales étaient nécessaires et il fallait renforcer le système multilatéral.

13. Les règles et engagements de l'OMC donnaient aux pays en développement une certaine marge de manœuvre qui leur permettait de mener des politiques industrielles rationnelles pour remédier aux déficiences du marché. Cependant, eu égard à l'interdépendance croissante des économies nationales et à l'intensification des discussions portant sur des régimes fondés sur des règles, la marge de manœuvre disponible pour l'élaboration de politiques nationales de développement était souvent déterminée par des engagements internationaux et des considérations relatives au marché mondial. Les gouvernements devaient mettre en balance les avantages de l'application des règles multilatérales et les inconvénients d'une réduction de la marge de manœuvre. Cette dernière était nécessaire pour la protection d'industries naissantes et les transferts de connaissances. Les pays qui adhéraient à l'OMC étaient obligés de prendre des engagements qui allaient au-delà de ceux acceptés par les membres fondateurs et de renoncer à leur autonomie. Plusieurs délégations ont également souligné l'importance des processus d'intégration régionale dans ce contexte.

14. Cependant, il a été estimé que la création d'un environnement réglementaire revêtait une importance cruciale pour le développement. Il convenait de procéder à des réformes d'ensemble dans différents secteurs dans le respect d'une bonne gouvernance. Cette dernière ne devait pas se limiter à l'échelon national, mais devait également s'appliquer au niveau mondial.

Les délégations ont souligné l'importance d'un partenariat mondial entre les différentes parties, y compris la société civile, afin d'atteindre les objectifs de développement. Les pays en développement étaient responsables de leur développement, mais les pays développés étaient tenus de favoriser la mise en place d'un environnement international propice à cet égard.

15. Les processus internationaux devaient soutenir et compléter les objectifs nationaux de développement, afin d'aider les pays à se diversifier pour ne pas dépendre uniquement des produits de base, à stimuler l'accumulation nationale de technologies et les investissements étrangers, à améliorer la productivité et à renforcer les capacités de production. De nombreuses délégations ont également mis l'accent sur la nécessité d'accorder un degré élevé de priorité à l'éducation et à l'amélioration des ressources humaines, ainsi qu'au transfert de savoir-faire et de technologie à des conditions favorables et préférentielles; il était également essentiel de combler la fracture numérique, car les technologies de l'information et de la communication devaient jouer un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la lutte contre une marginalisation accrue des pays en développement. Des transferts de technologie bénéfiques pour les différentes parties devaient inclure des transferts d'entreprise à entreprise, le renforcement des capacités, des partenariats public-privé, l'assistance technique et un meilleur accès à la propriété intellectuelle.

16. La CNUCED devait jouer un rôle important dans le débat sur la cohérence entre les politiques nationales et les processus mondiaux de développement, et sur la marge de manœuvre. Les systèmes commercial, financier, monétaire et de propriété intellectuelle devaient être cohérents pour que le développement soit possible. La nécessité d'une cohérence axée sur le développement au sein de toutes les structures de gouvernance économique internationale était une question qu'il fallait aborder d'urgence. Les travaux d'analyse de politiques et de formation de consensus de la CNUCED pouvaient contribuer aux processus économiques mondiaux, dont les négociations commerciales multilatérales et la suite à donner à la Conférence sur le financement du développement, en vue d'assurer une plus grande clarté et un meilleur équilibre. Ses travaux d'analyse prospective et ses démarches novatrices à l'égard des problèmes mondiaux

reposaient sur une tradition d'excellence et confirmaient que la CNUCED était une source d'idées et d'information pour les pays en développement. Il était nécessaire de rétablir la position de la CNUCED après le récent affaiblissement de son rôle et de sa visibilité. Cela exigeait un engagement plus important d'organismes de recherche privés, universitaires et publics, en vue de remettre en cause les conceptions généralement admises lorsque cela était nécessaire.

Le secrétariat devrait encore accroître son intégrité intellectuelle, son excellence et son indépendance. La CNUCED devrait également aider les pays en développement à renforcer leurs structures institutionnelles et à mettre en place un cadre qui garantisse que les politiques et les actions liées au commerce maximisent les avancées en matière de développement et contribuent à l'élimination de la pauvreté. Elle pouvait également aider à comprendre la capacité des pays à absorber l'aide et les investissements, afin de créer un cercle vertueux de production.

17. Une délégation a attiré l'attention sur l'effritement de la marge de manœuvre qui résultait de l'unilatéralisme et du recours à la menace d'utilisation de mesures commerciales coercitives par certains pays à l'encontre d'autres. La CNUCED devrait étudier les effets de ces politiques coercitives et tirer des enseignements afin de contribuer à éviter les actions arbitraires.
